



fondation
de l'hôpital du suroît

COURSES DE
BATEAUX DRAGONS

BAIE ST-FRANÇOIS PARC DELPHA-SAUVÉ
Salaberry-de-Valleyfield

PAGAYONS ENSEMBLE POUR LA SANTÉ D'ICI !
fondationhds.ca | 450 377-3667

VENDREDI
18 SEPTEMBRE 2026
13 H 00



Règlement officiel – Défi Dragons du Suroît 2026

Date de l'événement : 18 septembre 2026

1. Généralités

Le Défi Dragons du Suroît est une activité amicale et sportive dont l'objectif est de promouvoir l'esprit d'équipe tout en amassant des fonds pour la Fondation de l'Hôpital du Suroît.

Les courses de bateaux-dragons sont placées sous la supervision du **directeur de course**, qui détient l'autorité finale sur toute décision relative au déroulement des épreuves, à la sécurité et à l'application du présent règlement.

Avant le début des compétitions, une **réunion des capitaines** sera tenue afin de présenter les consignes de sécurité, le déroulement de la journée et de répondre aux questions des équipes.

2. Composition des équipes

- Chaque équipe est composée d'un maximum de **16 pagayeurs** et **1 tambour**.
- Tous les participants doivent être âgés de **18 ans ou plus**.
- Un **barreur certifié** de l'organisation accompagnera chaque embarcation.
- Chaque équipe doit désigner un **capitaine**, qui agira comme personne-ressource auprès des organisateurs.
- Chaque équipe doit désigner un **tambour**, qui donnera le rythme à l'équipe lors des courses.

3. Déroulement des courses

- Une **séance de pratique** sera offerte à toutes les équipes avant le début des compétitions.
- Chaque équipe prendra part à **deux courses éliminatoires**.



fondation
de l'hôpital du suroît

COURSES DE
BATEAUX DRAGONS

BAIE ST-FRANÇOIS PARC DELPHA-SAUVÉ
Salaberry-de-Valleyfield

PAGAYONS ENSEMBLE POUR LA SANTÉ D'ICI !
fondationhds.ca | 450 377-3667

VENDREDI
18 SEPTEMBRE 2026
13 H 00



- À l'issue des manches éliminatoires, les officiels établiront le classement selon les meilleurs temps réalisés.
- Les **trois meilleures équipes** des éliminatoires accèderont à la **Finale du championnat**.
- Les décisions des officiels de course sont **finale et sans appel**.

4. Sécurité

La sécurité de tous les participants est une priorité.

À cet effet :

- Le port d'un **vêtement de flottaison individuel (VFI)** certifié est obligatoire en tout temps sur l'eau.
- Des VFI seront fournis par l'organisation. Les participants peuvent utiliser leur propre VFI, à condition qu'il soit conforme aux normes de la **Garde côtière canadienne**.
- Tous les participants doivent respecter les consignes données par les barreurs, les officiels et les membres de l'organisation.
- Toute personne dont le comportement compromet la sécurité des autres pourra être retirée de la compétition sans remboursement.

5. Objets personnels

Il est fortement déconseillé d'apporter à bord :

- des téléphones cellulaires;
- des montres intelligentes;
- des bijoux;
- des portefeuilles;
- tout autre objet de valeur ou appareil électronique.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommage causé par l'eau.

6. Décharge de responsabilité

Avant de participer à la pratique ou aux courses, **chaque participant doit obligatoirement signer le formulaire de renonciation de responsabilité.**

Le capitaine de l'équipe est responsable de s'assurer que tous les membres de son équipage ont signé ce formulaire avant leur départ.

Tout participant n'ayant pas signé la décharge ne pourra prendre part à l'événement.

7. Respect et esprit sportif

Le Défi Dragons du Suroît est un événement rassembleur. Les participants sont invités à faire preuve de respect envers :

- les autres équipes;
- les bénévoles;
- les officiels;
- les organisateurs;
- les installations et le matériel.

Tout comportement jugé antisportif, irrespectueux ou dangereux pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'équipe ou du participant concerné.

8. Acceptation du règlement

En s'inscrivant au Défi Dragons du Suroît, chaque équipe reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter intégralement. Les décisions de l'organisation et du directeur de course prévaudront en tout temps afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité de l'événement.

Nom, prénom



BAIE ST-FRANÇOIS PARC DELPHA-SAUVÉ
Salaberry-de-Valleyfield
PAGAYONS ENSEMBLE POUR LA SANTÉ D'ICI !
fondationhds.ca | 450 377-3667

VENDREDI
18 SEPTEMBRE 2026
13 H 00



Signature

Date



BAIE ST-FRANÇOIS PARC DELPHA-SAUVÉ
Salaberry-de-Valleyfield
PAGAYONS ENSEMBLE POUR LA SANTÉ D'ICI !
fondationhds.ca | 450 377-3667

VENDREDI
18 SEPTEMBRE 2026
13 H 00

